

Taux de réussite 2025

Mise à jour : 18/05/2026

En apprentissage : 100% / En formation continue : 100%

En tant que Comptable Assistant, vous contrôlez et comptabilisez les documents résultant des opérations économiques de l'entreprise avec son environnement (documents commerciaux, sociaux, fiscaux). Vous réalisez les paies et les déclarations sociales courantes et préparez les éléments nécessaires à l'établissement des documents de synthèses annuels (compte de résultats et bilan) et à l'élaboration de certaines déclarations fiscales. Vos activités varient en fonction de l'entreprise dans laquelle vous exercez (grande entreprise, PME ou TPE, cabinets d'expertise comptable ou centres de gestion agréés) mais la constante est l'utilisation des outils bureautiques et des logiciels de gestion.

Type d'emplois accessibles : Assistant comptable, Assistant de cabinet comptable, Collaborateur de cabinet comptable, Comptable, Comptable clients, Comptable fournisseurs, Comptable trésorerie, Comptable spécialisé, Technicien comptable.

Objectifs

À l'issue de la formation, le Comptable Assistant sera capable :

- D'assurer les opérations comptables au quotidien
- De préparer les opérations comptables périodiques
- De participer aux opérations comptables de fin d'exercice

Public & pré-requis

Tout public demandeur d'emploi ou salarié.

- Première expérience dans le domaine ou titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le tertiaire,
- Réussir aux tests et aux entretiens d'admission

Formation accessible à toutes personnes en situation de handicap ; nous consulter pour des aménagements spécifiques.

Programme de formation

CP-003057 Assurer les opérations comptables au quotidien_320 heures*

- Assurer la gestion administrative et comptable des clients,
- Assurer la gestion administrative et comptable des fournisseurs,
- Assurer la gestion administrative et comptable des opérations de trésorerie.

CP-003058 Préparer les opérations comptables périodiques_210 heures*

- Assurer la gestion administrative, comptable et fiscale de la déclaration de TVA,
- Assurer la gestion des variables et paramètres de la paie,
- Présenter et transmettre des tableaux de bord.

CP-003059 Participer aux opérations comptables de fin d'exercice_210 heures*

- Traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placement
- Traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation
- Traiter les emprunts et l'affectation du résultat.

Période d'immersion en entreprise_140 heures*.

**Nombre d'heures donné à titre indicatif ; parcours individualisé et ajusté selon l'expérience et les acquis du candidat.*

Durée.

Dates à déterminer ensemble, entrées possibles toute l'année

Durée totale **885 heures** :

- 745 heures en Centre
(dont passage du Titre)
 - 140 heures en Entreprise
- Durées indicatives et ajustables en fonction des profils des candidats.*

Tarif & prises en charge.

Tarif variable selon le mode de financement. Prise en charge examinée en fonction de la situation individuelle.

Financements possibles : France Travail, CSP, Région, CPF, OPCO, Transition PRO, Contrat de pro, Contrat d'apprentissage, période de professionnalisation, AGEFIPH, Conseil Départemental...

N'hésitez pas à prendre RDV !

Contact.

Elisabeth CUVILLIER
04 92 53 61 19
e.cuvillier@cibcap.fr

Modalités & délai d'accès.

Entretien individuel sur RDV et tests de positionnement.

Le CPE Formation s'engage à traiter votre demande rapidement.

La formation débutera au plus tôt après l'acceptation de prise en charge de votre dossier.

TP COMPTABLE ASSISTANT

Validation du Titre partielle ou totale :

Le candidat peut valider le titre entier ou ne valider qu'un ou deux certificats de compétence sur trois ; il a alors 5 ans (ou jusqu'à la fin de validité du Titre) pour le repasser et ainsi valider la totalité du Titre.
Le CPE-cfa s'engage à le réinscrire à une session de validation ultérieure gratuitement.

Modalités pédagogiques

Entrées et sorties permanentes ; possibilité de démarrer votre parcours à tout moment dans l'année.

Formation modulaire, adaptation du parcours possible et 100% individualisée :

- **Possibilité de valider tout ou partie du Titre Professionnel si vous possédez déjà un certificat de compétences qui le compose.**
- **Possibilité d'équivalence et/ou de passerelle avec d'autres Titres Professionnels.**

La possibilité de la mise en place de ces différentes modalités seront définies lors du premier entretien.

Possibilité de suivre la formation en blending learning (présentiel et distanciel).

Outils : études de cas, exercices pratiques. Évaluations en cours de formation.

Modalités d'obtention du Titre.

A l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- Les résultats aux Évaluations passées en Cours de Formation -ECF-
- Un Dossier de Pratique Professionnelle -DP-
- Épreuves de validation du Titre :
 1. Une mise en situation professionnelle écrite_4 heures
 2. Un entretien technique et un entretien final avec le jury_40 mn

Possibilité de poursuite d'étude.

- BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Assistant de Gestion PME
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)
- BTS Support à l'Action Managériale (SAM)
- Licence pro métiers de la gestion et de la comptabilité ;
- Bachelor finance/comptabilité ;
- Bachelor RH ou contrôle de gestion.

Lieu de formation

CPE Formation
Immeuble Le Neptune
3ème étage
140, Bd Pompidou

Plateau technique climatisé, équipé de postes informatiques individuels, accès à internet, logiciels de compta, gestion, paie, logiciels de bureautique (Office) et accès à nos plateformes pédagogiques moodle, le GénÉditeur et NellApp.



Moyens d'accès

Bus Linéa gratuits. Arrêt Théâtre en face du Centre par les lignes 1-3-4-5-6-7-8

Gare SNCF : 2 place de la Gare
www.ter.sncf.com

Gare routière : 2 place de la Gare
– Lignes Express régionales
www.info-ler.fr

Formation accessible par la voie de l'apprentissage.

Présentation obligatoire au Titre entier.

En 2025 :

Taux d'insertion professionnelle : 84%

Taux de poursuite d'étude : 0

Taux d'interruption de parcours : 16%

Taux de rupture du contrat d'apprentissage : 16%

Formation éligible au CPF

CPE
FORMATION

